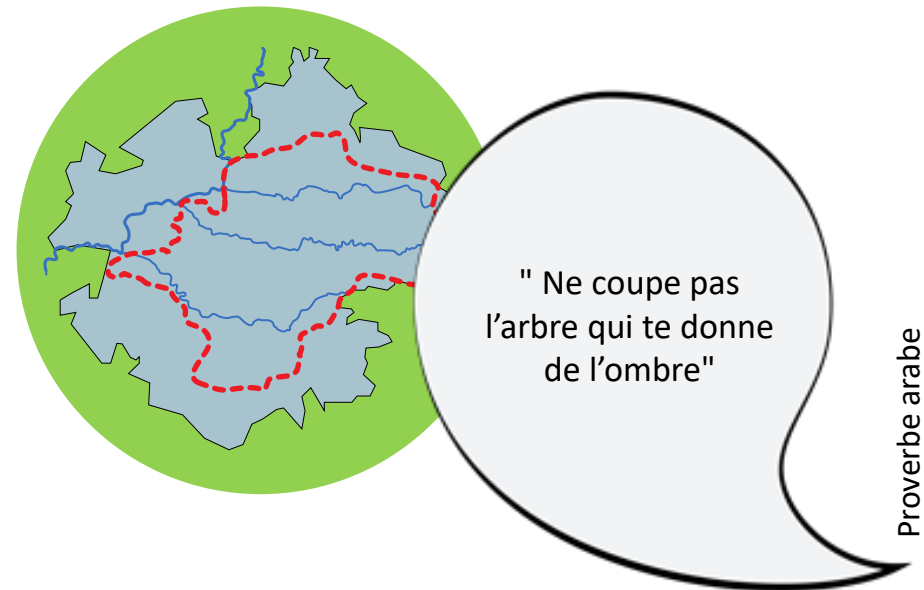
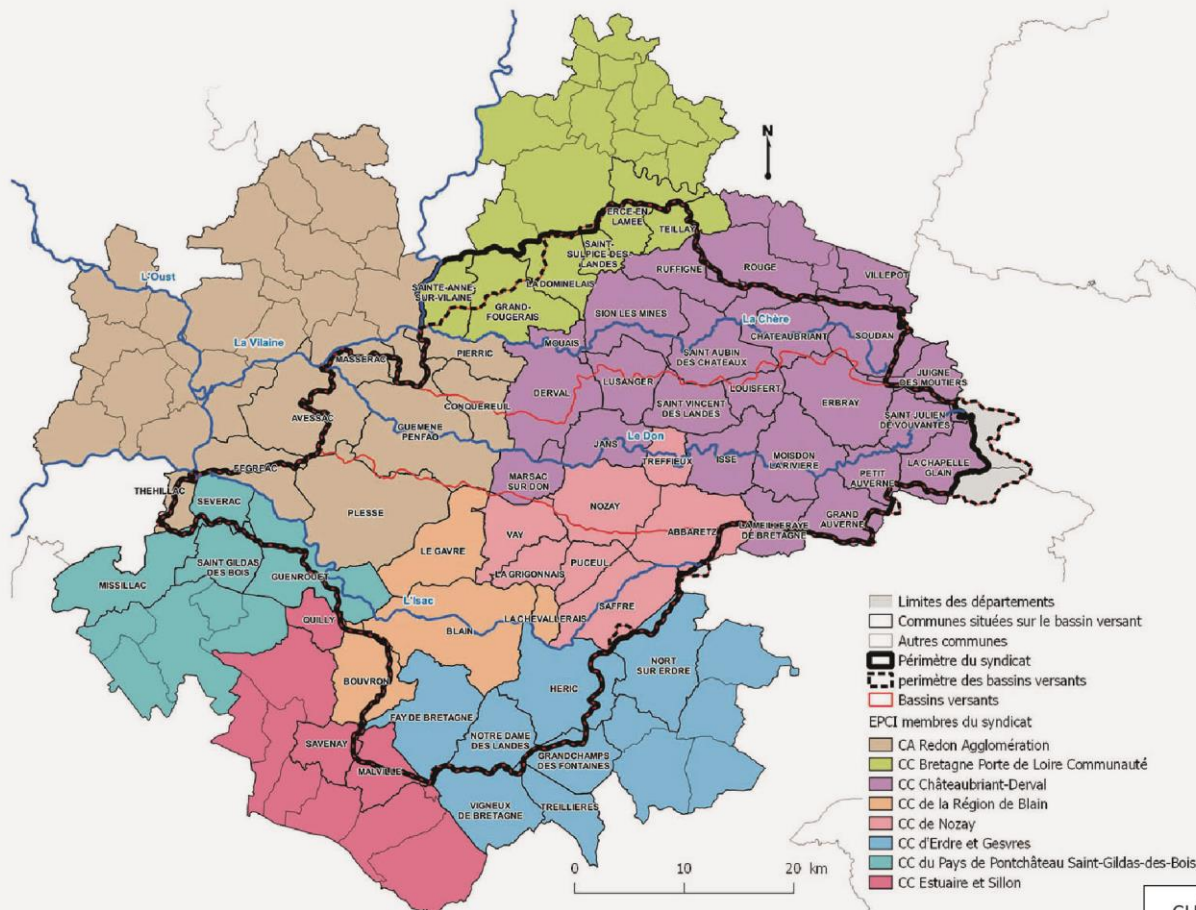


Inventaire et protection du bocage Commune de la Chapelle-Glain Première réunion de présentation

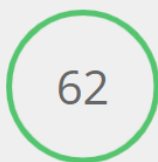


Ordre du jour

- Présentation du SCDI
- Présentation du programme agricole et bocager du CT'eau
- Présentation de la réalisation de l'IB et de l'accompagnement par le SCDI
- Présentation du bureau d'étude ENVOLIS et de la méthodologie qui sera appliquée
- Calendrier prévisionnel



Communautés de communes



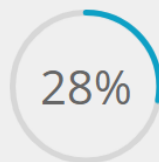
Communes



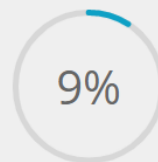
Habitants



Km 2



De la surface du département de la Loire-Atlantique



Du territoire situé sur le département d'Ille et Vilaine et du Morbihan

CHÈRE DON ISAC
Les essentiels

Syndicat

CHÈRE DON ISAC

Membres

Un projet
ambitieux et
réaliste

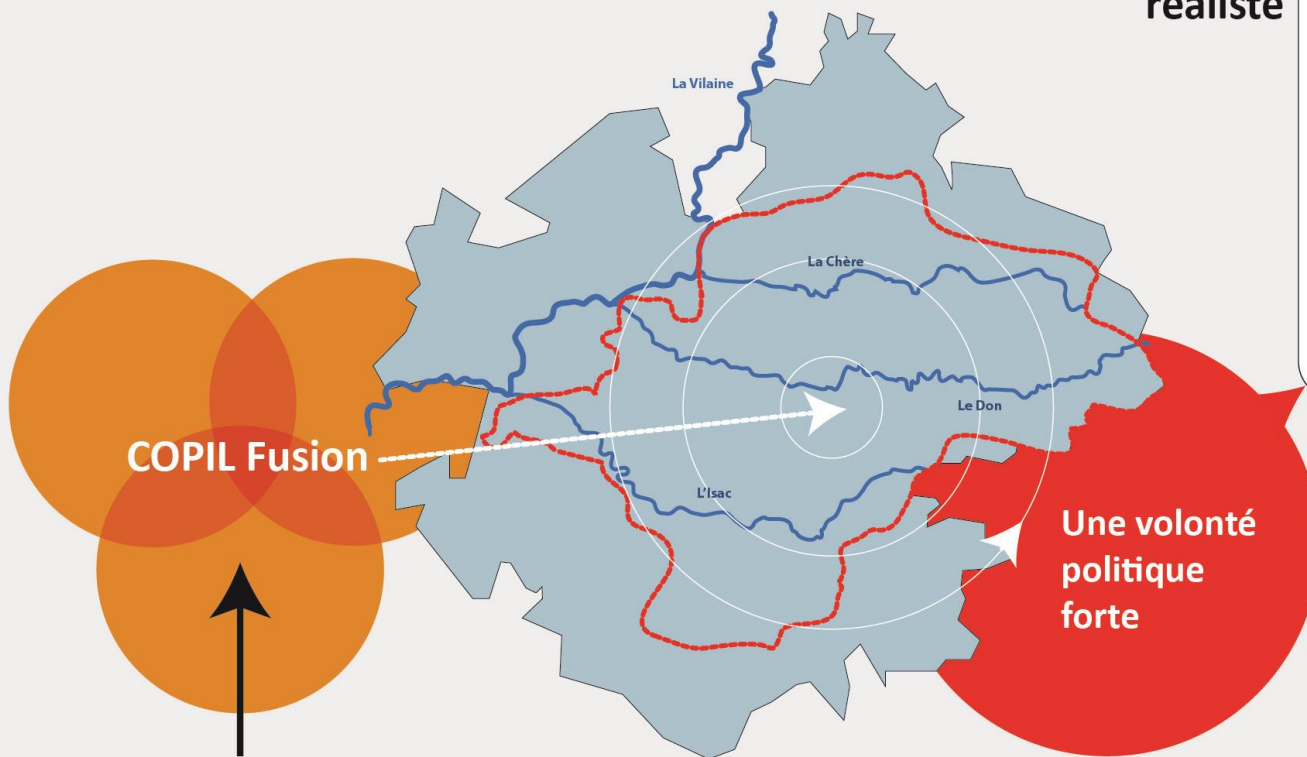
62 Communes

107 000 Habitants

28 % Dpt 44

9 % Dpts 35 49

8 EPCI



COPIL Fusion

Une volonté
politique
forte

Une démarche collective d'environ 2 ans

Cohérence, transversalité, agilité de l'organisation



CHÈRE DON ISAC
Les essentiels

Installation du Comité syndical – septembre 2020



Nozay, 22 septembre 2020

Mandats Président / Vice-Présidents

Président

Didier Pécot

Président

1^{er} VP

Michel Poupart

En charge du Lien avec les collectivités (intercommunalités, communes) et l'EPTB et de la Transversalité entre les Politiques publiques territoriales

2^e VP

Jean-Claude Raux

En charge de la communication et de la sensibilisation

4^e VP

Christian Lemée

En charge du Bocage

4^e VP

Jean-François Ricard

En charge du milieu aquatique

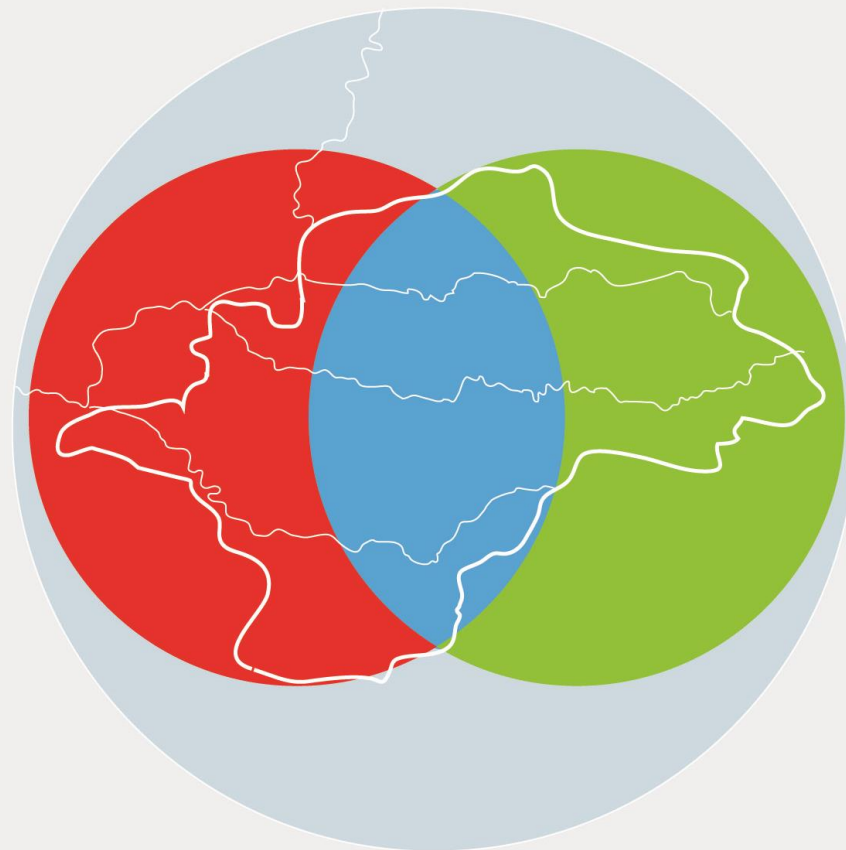
5^e VP

Jean-Yves Henry

En charge de l'agriculture



Compétences du Syndicat Chère Don Isac



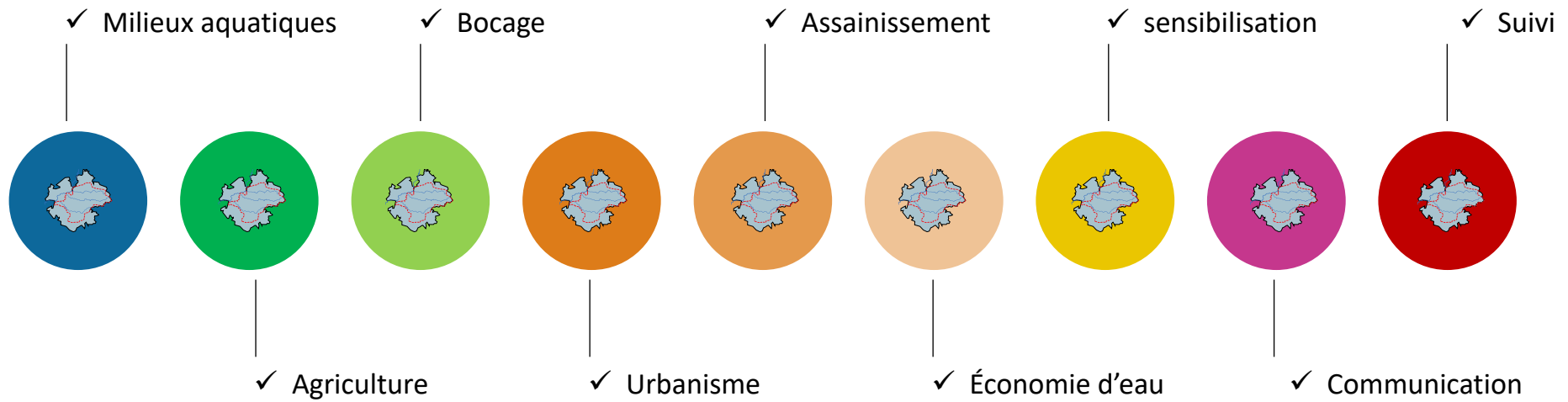
Obligatoires

- Gestion des milieux aquatiques (GEMA)
- Animation, concertation, sensibilisation en lien avec la GEMA
- Surveillance de la ressource en eau

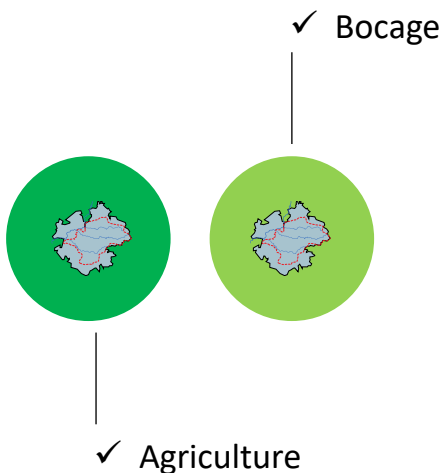
À la carte

- Maîtrise du ruissellement
- Lutte contre l'érosion des sols et lutte contre la pollution des cours d'eaux, à travers une dynamique urbanistique, agricole et bocagère territoriale

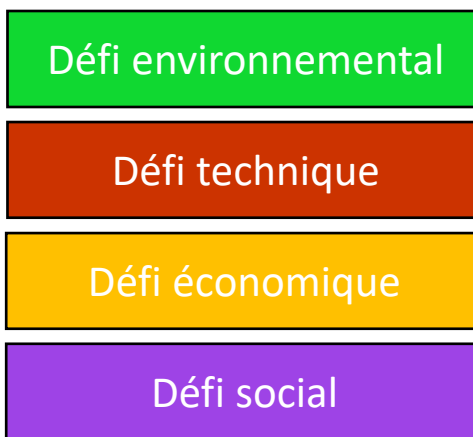
Programme d'actions



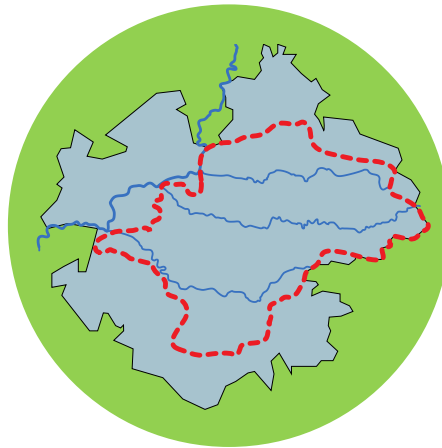
Dynamique de territoire / approche systémique



Le projet agricole et bocager du territoire Chère-Don-Isac se base sur la mise en œuvre d'une dynamique d'évolution des systèmes visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

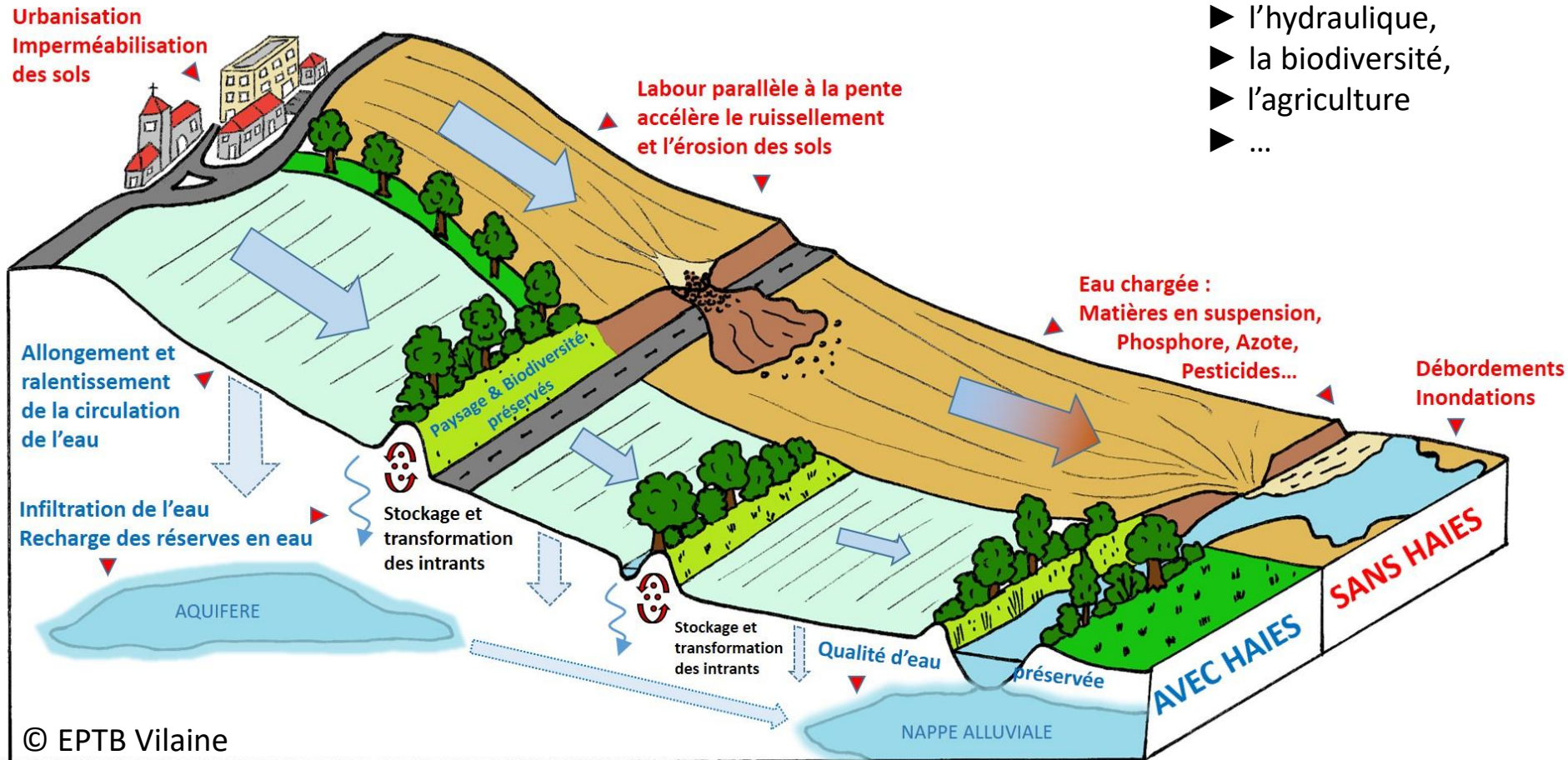


1. L'opération d'inventaire Et de diagnostic bocagers

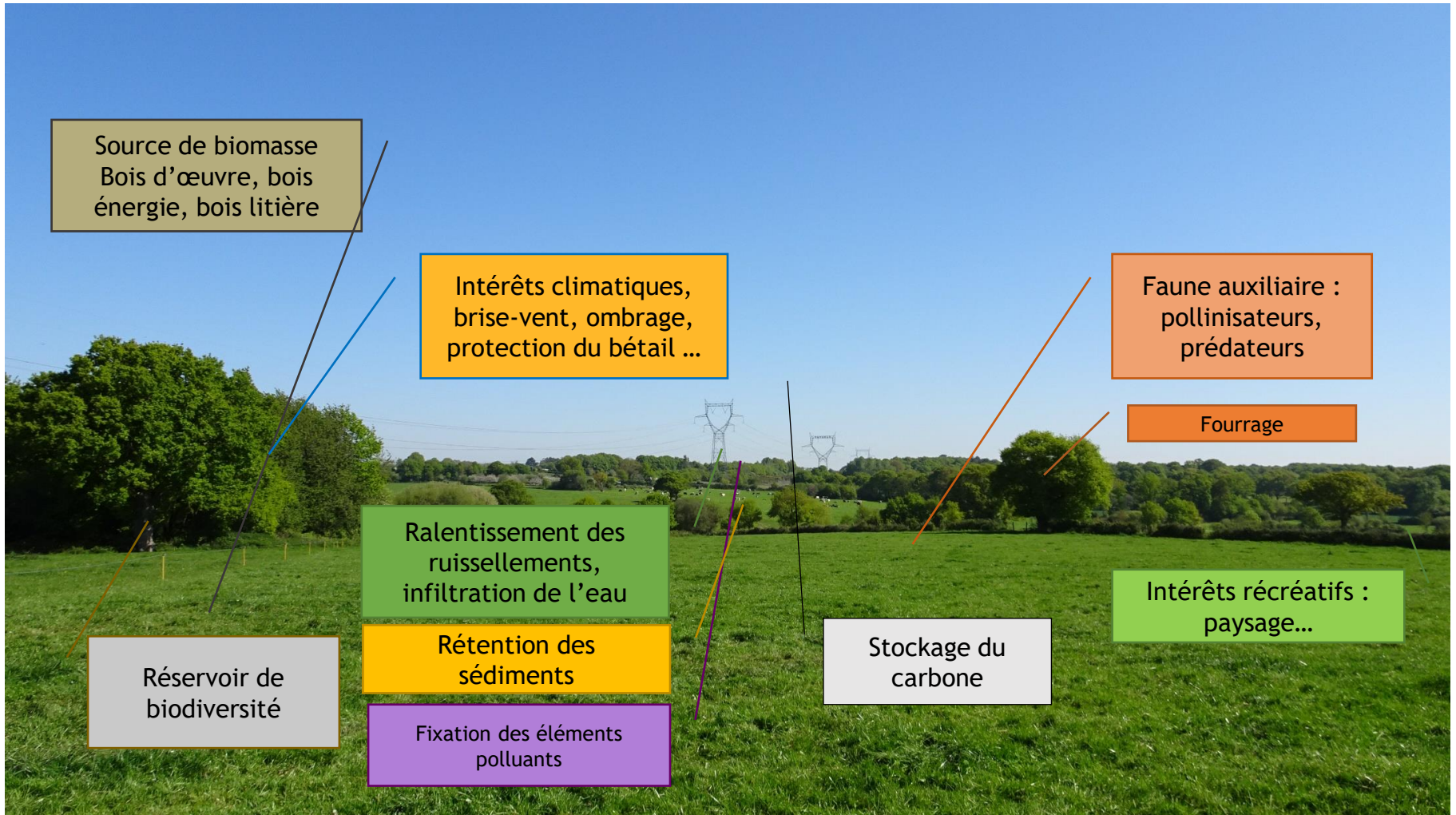


Les intérêts du maillage bocager

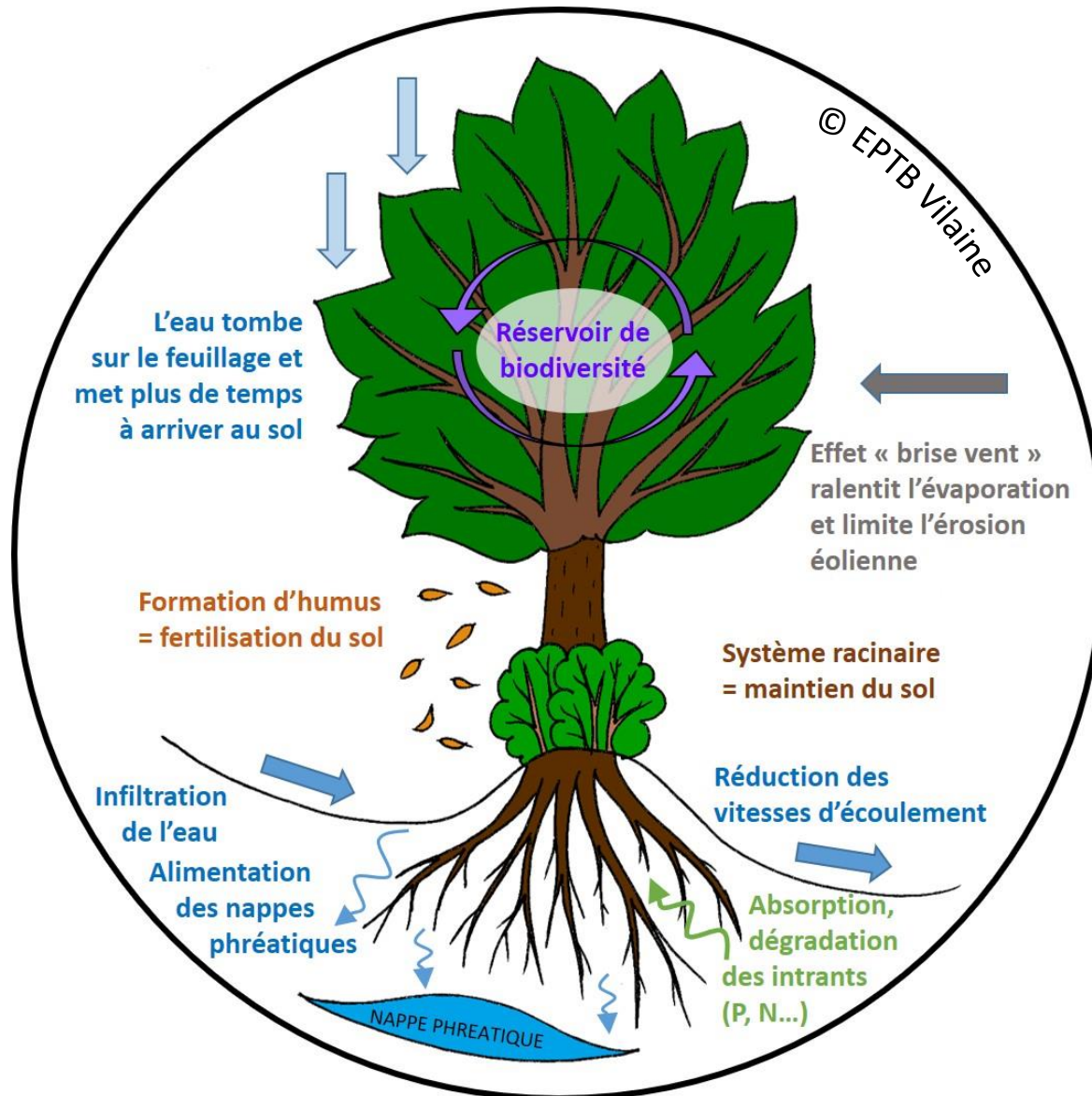
- maillage pour
- ▶ l'hydraulique,
 - ▶ la biodiversité,
 - ▶ l'agriculture
 - ▶ ...



Les multiples rôles des haies



Les multiples rôles des haies



Pourquoi inventorier ?

Pour

- Avoir une **meilleure connaissance du patrimoine bocager** de la commune
- **Protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme** et conserver les multiples fonctions du bocage ;
- Avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocagers sur la commune

Afin de

- Préserver la ressource en eau
- Maintenir et/ou reconstituer un paysage fonctionnel

Une opération encadrée

Un cadre règlementaire

Code civil, Code rural , Code de l'Environnement, Code Forestier, Code de l'Urbanisme

Le SAGE Vilaine

La stratégie « éviter, réduire, compenser » s'applique à la protection du bocage.

Disposition 105: **Inventorier et protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme**

Disposition 106: **Constituer dans les communes un « groupe de travail bocage**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Châteaubriant – Derval

Une opération encadrée

Un cadre méthodologique

SAGE Vilaine – Guide d’inventaire et de protection du bocage à destination des collectivités (2018)

« **Inventorier et protéger l'ensemble du maillage bocager** »

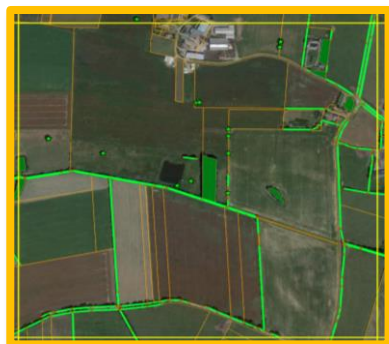
Une protection large du bocage donne aux élus locaux un droit de regard sur l'évolution du bocage et donc du paysage. La protection permet d'avoir des leviers de compensation lors de la suppression de certains linéaires.



Cahier des Charges du Syndicat Chère Don Isac



2. Déroulé de l'étude et parties prenantes

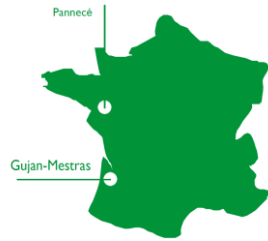
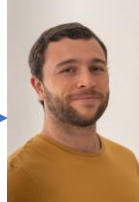


Partenariat SCDI – La Chapelle-Glain

Contrat de territoire Eau 2020-2025 du SCDI


Le SCDI propose d'accompagner les communes dans la dynamique de protection de leur maillage bocager en proposant un appui technique et réglementaire pour la réalisation de l'inventaire de leur linéaire bocager (IB). **L'IB et l'outil de protection seront annexés au PLU et le diagnostic permettra à la commune d'avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocager de son territoire.**

- Suivi de la prestation du BE par le SCDI
- IB réalisé par le BE Envolis

Maxime BEAUJEON
 Ecologue
 Directeur de l'agence de Pannecé
m.beaujeon@envolis.fr – 07.67.21.78.65

Référent vis-à-vis du SCDI
 Responsable qualité de la mission



Ewen BOLZER
 Ecologue
 Chargé d'études
e.bolzer@envolis.fr – 06.51.97.21.85

Chargé de l'inventaire bocager de Moisdon-la-Rivière



Marko ILICIC
 Chargé de projets



Aline HUG
 Chargée d'études




Lucie LAGARDERE
 Coordinatrice des études

Ecologie





Anda DELHOMME
 Chargée d'études



Benoît GARAT
 Gérant

Géologie

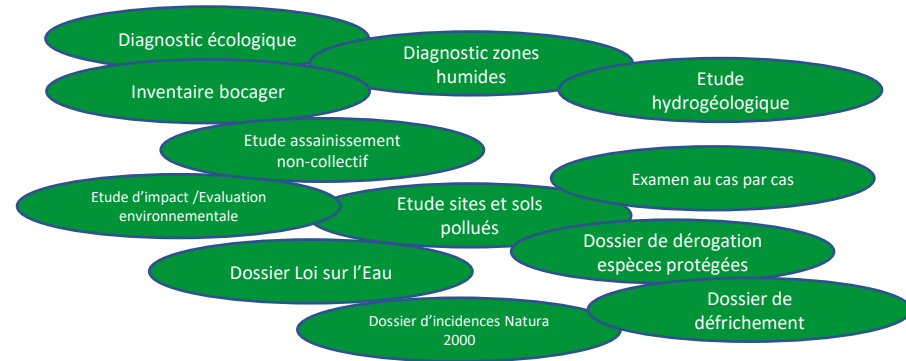
Hydro-géologie

Shirley FOUCAUD
 Assistante de gestion

Sarah VILLENEUVE
 Chargée d'études

Les activités d'Envolis



3 références d'inventaires bocagers en Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine dans le cadre de révisions de PLU :

- Saint-Mars-la-Jaille (44) ;
- Vritz (44) ;
- Torcé (53),
- 10 Inventaires Bocagers en cours de finalisation

Les parties prenantes

LA COMMUNE

- Constitution le Groupe Communal Bocage (GCB)
- Convocation aux réunions communales
- Organisation de la consultation publique
- Validation de l'inventaire et des mesures de protection du bocage

LE GROUPE COMMUNAL BOCAGE

- Apporte ses connaissances du bocage du territoire
- Facilitateur pour le travail du prestataire sur le terrain
- Ajustements et pré-validation de l'inventaire
- Echanges et définition des mesures de protection du bocage et des mesures compensatoires

LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

- Mandate le prestataire IB
- Veille au bon respect du cahier des charge et au bon déroulement des opérations
- Expertise technique
- Animation globale de la démarche

LE BUREAU D'ÉTUDES IB

- Expertise naturaliste et co-animation de l'étude
- Prépare les réunions avec le SCDI, rédige les CR
- Réalise l'inventaire et le diagnostic et rédige les mesures de protection du bocage

Déroulé de l'opération

Jun 2021

R01 : Réunion de lancement des opérations

Présentation des objectifs, de la méthode et du prestataire

**PRELOCALISATION DES ELEMENTS
BOCAGERS**

SIG

R02 : Présentation des résultats issus de la pré-localisation

Réunion GCB

PHASE DE TERRAIN

Inventaire

R03 : Présentation de la carte des éléments bocagers

Réunion GCB

CONSULTATION

Dont permanences en mairie

R04 : Pré-validation de l'inventaire

Réunion GCB

Echanges sur les outils de protection du bocage

R05 : définition des mesures de protection du bocage

Réunion GCB

Décembre 2021

1^{er} trimestre
2022

**REDACTION DU
DIAGNOSTIC**

**REDACTION DU
REGLEMENT DE
PROTECTION**

2. Focus sur la méthode



Les éléments bocagers inventoriés



Haies et talus



Alignements d'arbres



Arbres isolés



Les surfaces boisées

Quels éléments sont cartographiés ?

la méthodologie suivie reprend les éléments édités dans le SAGE Vilaine













Talus

Levée de terre linéaire significative par rapport au niveau topographique adjacent (min. 50 cm)

Haie

Entité linéaire à plat, en creux, ou sur talus, de végétation au moins arbustive, mais qui peut également se mêler à une strate arborée (haie multistratée). L'emprise maximale en largeur < 10 m.



Arbres	Arbustes	Autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs, ...)	Dénomination PAC
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Alignement d'arbres
			Broussaille

« Exploiter et préserver la haie », juin 2018, DDTM44.

Quels éléments sont cartographiés ?

Les alignements d'arbres

Linéaires bocagers constitués uniquement d'essences arborées (chênes, peupliers, platanes, châtaigniers, etc.) sans liaison arbustive entre les entités arborées.



Quels éléments sont cartographiés ?

Les arbres isolés

Ce sont des arbres (ou petits groupements d'arbres), de taille significative, isolés et en dehors des aires urbanisées. Ils ne se rattachent alors à aucune des définitions précédentes.



Quels éléments sont cartographiés ?

Les surfaces boisées

Entités surfaciques (tout ou partie de parcelle) où la couverture en essences arborées est supérieure à 10%. Cela ne concerne donc pas les parcelles de landes et fourrés qui ne comporteraient pas d'essences arborées.

Entité linéaire boisée, dont l'emprise serait $>$ à 10 m pourra être considérée comme une surface boisée.



Dans quels cas de figure les entités sont inventoriées ?

On cartographie les entités

Interface Agricole/Agricole
Interface Agricole/Boisement (dans les cas où une gestion différenciée existe entre le boisement et la haie périphérique)
Interface Agricole/Eau (linéaire ou surfacique)
Interface Agricole/Zone urbanisée
Interface Agricole/Voirie

On ne cartographie pas les entités

A l'intérieur des zones urbanisées, ou plus globalement lorsque l'entité ne se trouve pas à l'interface d'une zone agricole (ou une zone susceptible de le redevenir agricole dans un futur proche).



Pré-localisation du bocage (étape réalisée au bureau)



Pour rappel, sont inventoriés dans le cadre de la mission : les haies, les talus, les alignements d'arbres, les surfaces boisées et les arbres isolés

Les données ressources



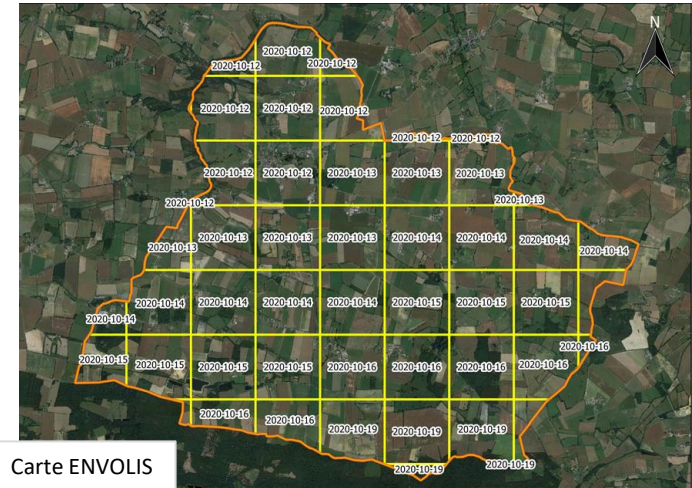
+ BD PARCELLAIRE (2018)

Phase de terrain (travail itinérant sur tablette)

Plusieurs éléments ne peuvent pas être appréciés sur simple vue aérienne :

- Vérification de la présence actuelle de l'entité (vue aérienne de 2016);
- Caractérisation du type de haie;
- Essences ;
- Hauteur de la haie ;
- Etc.

La phase de terrain vise à compléter le plus exhaustivement possible la table attributaire du SIG



→ Réunion de restitution du pré-inventaire lors de la seconde réunion avec le GCB

Calendrier prévisionnel

Etape	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE					JANVIER				
	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5		
R01 : réunion de lancement	■																																		
Pré-localisation du bocage			■	■	■	■	■	■	■																										
R02 : présentation de la pré-localisation											À programmer																								
Phase de terrain																			■	■															
R03 : présentation du pré-inventaire au GCB																					■														
Consultation et permanences en mairie																						■	■	■	■										
Contre-visites																									■										
R04: validation de la carte de l'inventaire par le GCB																										■									
R05 : définition des outils de protection du bocage																																■			
Rédaction du diagnostic et du règlement																																	■	■	

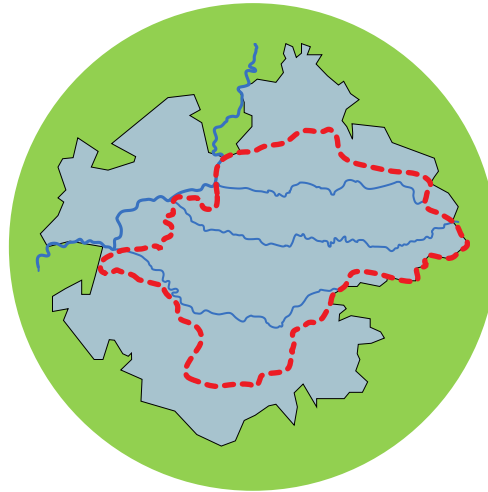
→ Programmation de la R02 et des modalités de rencontre du GCB

Syndicat

CHÈRE DON ISAC

1, allée du Rocheteur
44 590 DERVAL

Contacts



Thomas Jolly

Responsable Pôle Agriculture Bocage

thomas.jolly@cheredonisac.fr

Mobile : 06 34 16 32 75

Standard : 02 40 07 75 37

Tiphaine Lalloué

Animatrice Bocage

tiphaine.lalloue@cheredonisac.fr

Mobile : 06 28 62 04 55

Standard : 02 40 07 58 33